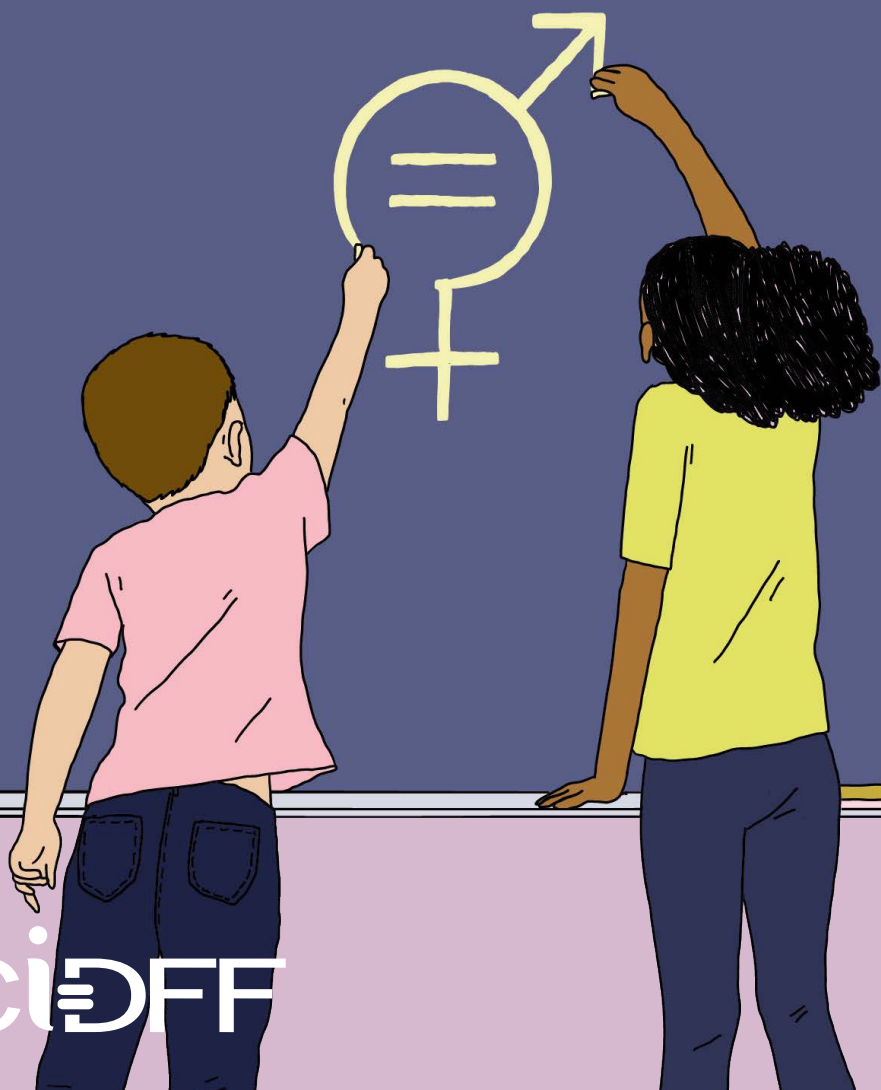


Éduquer à la vie affective,
relationnelle et sexuelle

= c'est protéger !



ciEFF

« On n'a pas besoin d'EVARS' aujourd'hui »
Si, au contraire !

Apprendre aux enfants le consentement, les informer sur les conduites à risques face à la hausse des infections sexuellement transmissibles², prévenir les violences sexistes et sexuelles³ et les discriminations envers les personnes LGBTQIA+, lutter contre le (cyber) harcèlement et contre les violences auxquelles ils et elles peuvent être exposé-es en ligne⁴, leur faire connaître leurs droits, sont des besoins fondamentaux. Prévenir, détecter, signaler les violences, c'est favoriser le bien-être des élèves. Un climat scolaire apaisé favorise leur réussite.

« On apprend aux enfants à avoir des relations sexuelles »
Faux !

Le programme est adapté à l'âge et au développement des enfants. En primaire, on parle de vie affective et relationnelle ; au collège et au lycée, on aborde la sexualité. L'EVARS apporte des réponses fiables aux questions que se posent les jeunes au quotidien.

« Ce n'est pas le rôle de l'École, c'est celui des parents »
Les deux !

L'EVARS s'inscrit dans la mission d'instruction de l'École. Fondée sur des connaissances scientifiques et objectives, elle encourage la réflexion et des comportements responsables, individuels et collectifs. Elle complète le rôle éducatif des familles et permet aux jeunes d'aborder avec des professionnel·les formé·es, des questions qu'ils et elles n'oseraient pas poser à leurs parents.

Une obligation légale pour l'École

La loi du 4 juillet 2001 prévoit que **tous les élèves bénéficient d'au moins trois séances annuelles d'EVARS durant leur scolarité.**

Ces séances visent à transmettre une vision égalitaire des relations femmes-hommes et le respect du corps. En pratique, moins de 15 % des élèves en bénéficient aujourd'hui. L'adoption d'un programme national en 2025 pose le cadre de la mise en œuvre de ces séances.

Retrouvez le programme national



Les CIDFF – Centres d'information sur les droits des femmes et des familles informent et accompagnent les femmes partout en France pour favoriser leurs accès au droit et leur insertion socio-économique. Ils interviennent aussi auprès des jeunes pour les sensibiliser à l'égalité, au consentement et à la prévention des violences.

1. Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

2. L'Organisation mondiale de la Santé alerte sur la diminution significative de l'usage du préservatif chez les jeunes

3. 1 enfant est victime de viol, d'agression sexuelle ou d'inceste toutes les 3 minutes (CIIVISE)

4. 60 % des jeunes sont exposé-es à la pornographie avant 15 ans, souvent dès 10 ans (HCE, 2023)